

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 19/06/2024 BAC

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ÉTABLISSEMENT : TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES –</b>				
2	LIBELLE DU POSTE : Conservateur chargé des collections Beaux-Arts et historiques				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP. : 641            S/CHAP.VENT : 641-11            CODE POSTE : <b>061103</b>				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Puna’auia - <i>Te Fare Iamanaha</i> – Musée de Tahiti et des Îles - PK 15, Pointe des Pêcheurs				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de la conservation, de l'étude, de l'enrichissement, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont il est responsable.				
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES : Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur d'établissement				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Outils informatiques et moyens de communication, appareil photo ;</li><li>- Accès aux banques de données et aux réserves du musée ;</li><li>- Mise à disposition d'outils et de matériels spécifiques pour l'aménagement des expositions et les techniques de conservation ;</li><li>- Mise à disposition d'ouvrages spécialisés relatifs aux techniques de conservation et de restauration.</li></ul>				
12	CONTRAINTE ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Poste à responsabilité, le conservateur de musée est le responsable des collections.</li><li>- Interventions auprès des médias, travail en dehors des heures pour les événements particuliers du Musée, permanence à assurer en cas d'intervention à effectuer en urgence sur les collections (ex : évacuation en cas d'alerte cycloniques, etc.), convoiements en local, en métropole et à l'étranger.</li></ul>				
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> Sa mission principale est d'œuvrer pour la connaissance, l'enrichissement et la diffusion du patrimoine dont il a la responsabilité. Il étudie, gère, entretient et enrichit les collections. <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer la gestion des œuvres de la collection du Musée, basée sur les préceptes de la conservation préventive (contrôle climatique, tenue de l'inventaire, régie des œuvres, récolement, mise en place et suivi des restaurations, logistique, transport, emballage) ;</li><li>- Concevoir, organiser, monter des expositions comportant notamment les œuvres du Musée ;</li><li>- Identifier, classer les œuvres, les documents et enrichir les collections par des acquisitions d'œuvres nouvelles ;</li><li>- Obtenir et organiser des prêts d'œuvres d'autres musées dans le cadre de l'exposition permanente ou d'expositions temporaires ;</li><li>- Assurer les relations avec le réseau de partenaires (Service des musées de France, musées étrangers, spécialistes, laboratoires, collectionneurs privés, etc.), rechercher de nouveaux partenaires ;</li><li>- Suivre voire gérer les tâches de gestion administrative et financière relatives aux collections : mettre en forme les dossiers, les suivre, contacter les services du Pays ;</li><li>- Former et encadrer les agents de surveillance, de propreté et de maintenance, le personnel administratif, les guides-conférenciers, les médiateurs culturels au respect des normes de conservation des collections ;</li><li>- Faire connaître et rayonner les collections du Musée : élaborer des projets culturels et publier des ouvrages ou articles mettant en valeur ces collections.</li></ul>				

14	ACTIVITES ANNEXES :
	- Assurer des visites guidées pour les chercheurs, les VIP, dans les salles ou dans les réserves ;
	- Participer à des actions pour faire connaître les métiers de la conservation au public ;
	- Participer à la recherche de mécènes ;
	- Participer à des jury ou commissions nécessitant son intervention à titre d'expert.

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : ATTACHE D'ADMINISTRATION
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Conservation du patrimoine, spécialité Musées

**S** : Sensibilisation, **A**: Application; **E**: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<p><b>Savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître et appliquer les normes de conservation</li> <li>Connaître et appliquer les techniques de conservation</li> <li>Connaître les collections du Musée</li> <li>Maîtriser les techniques de recherche, collecte de l'information</li> <li>Connaître le règlement intérieur des réserves</li> <li>Connaître les techniques d'accrochage, de montage d'exposition</li> <li>Connaître l'histoire du Musée</li> </ul> <p><b>Savoir-Faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtriser les techniques de conservation</li> <li>Travailler en équipe</li> <li>Gérer des collections de musée (en particulier des collections Beaux-Arts et historiques)</li> <li>Maîtriser les logiciels de base de données du Musée (actimuséo)</li> <li>Outils de bureautique, internet, intranet, logiciels</li> <li>Concevoir une exposition autour des collections du musée : parcours muséographique, scénographie, catalogue d'exposition, etc.</li> <li>Gérer une équipe pluridisciplinaire dont des partenaires et des prestataires</li> <li>Techniques de communication des informations</li> <li>Pratiquer des langues étrangères (anglais souhaité)</li> </ul> <p><b>Savoir être</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Esprit d'initiative et d'équipe</li> <li>Rigoureux, pragmatique, organisé</li> <li>Méticuleux, minutieux</li> <li>Ténacité et capacité à convaincre</li> <li>Polyvalence</li> </ul>			X X X X X X X  X X X X X X  X X  X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Être titulaire d'une formation niveau Bac + 5 ou équivalente en histoire de l'art et/ou conservation du patrimoine, et justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans les musées ou autres institutions culturelles. Une bonne connaissance du patrimoine culturel matériel de la Polynésie française est souhaitée.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Compte tenu de la haute responsabilité nécessaire à la gestion des collections du Pays, une formation scientifique solide (au minimum 5 ans d'études supérieures) dans le domaine de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine est indispensable pour accéder à ce métier et mener à bien ces missions. Un candidat qui ne serait pas formé aux principes et techniques de la conservation du patrimoine ne pourrait être chargé de ces missions.
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :